



COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES du 25 mai 2007

Salle Kergomard
Rue du Guet de Saint-Pierre
91220 Brétigny-sur-Orge

oooooooooooooooooooo

Nombre d'adhérents de l'Association : 99
 Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 99
 Nombre d'adhérents présents : 21
 Nombre de pouvoirs reçus : 44 (Voir liste d'émargement)
 Majorité requise pour la validité des délibérations : 50
 Adhérents présents ou représentés : 65.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le quorum étant atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale, Dominique Ramel, Président, déclare la séance ouverte à 9H45.

Ordre du jour

1 - Bilan d'activité. Rapport moral.

Dominique Ramel dresse un bilan de l'activité de l'ALVE : avec les 4 maisons ouvertes et les 2 SAVS en activité, l'ALVE a acquis une notoriété qui dépasse les limites du département. Les contacts avec les soignants de l'hôpital de Melun, la commune de Savigny le Temple, le Conseil général de Seine et Marne aboutissent maintenant. L'ALVE, dès que le Conseil général de Seine et Marne aura autorisé son ouverture, construira et gèrera la 5^{ème} maison à Savigny le Temple. Le dossier doit passer au CROSMS en septembre prochain.

D'autres contacts sont en cours pour un projet similaire avec le département du Val de Marne et les soignants de l'hôpital Paul Guiraud.

Le projet de Corbeil reste d'actualité. Néanmoins, il faudra attendre l'appel à projets que lancera le Conseil général début 2008 et le résultat de la consultation, pour savoir si notre projet sera retenu. En tout état de cause, l'ouverture ne pourra avoir lieu que dans le courant de 2010.

Au cours de l'année écoulée, l'ALVE a parrainé une nouvelle association : Intersection. Cette association gère à ce jour un club (Groupe d'entraide Mutuelle) à caractère sportif. Ce club compte déjà plus de 60 adhérents dont certains ne proviennent pas des structures de l'ALVE.

La question du logement est toujours à l'étude et des contacts ont été engagés avec des bailleurs sociaux.

Une perspective de coopération avec l'UDAF devrait être examinée prochainement autour d'un projet de maison relais gérée par l'UDAF en partenariat avec les SAVS de l'ALVE, pour le suivi social.

La notoriété de l'association conduit Patrick Grand, notre secrétaire général et Alain Darbas à de nombreux déplacements, aussi bien en région Île de France qu'en province afin d'expliquer et d'aider à la création de maisons de "type ALVE", comme mentionné dans certains rapports. Ce travail de représentation participe à la reconnaissance des réalisations de l'association.

L'assemblée approuve à l'unanimité ce bilan d'activité et ce rapport moral.

2 - Bilan financier

Le commissaire aux comptes n'a pas pu assister à l'assemblée générale et nous prie de bien vouloir l'excuser. Il nous a adressé un document approuvé et signé.

Michèle Gauthier dresse le bilan associatif : à ce jour l'association compte 99 adhérents à jour de leur cotisation 2006. Le nombre d'adhérents est en augmentation sensible.

C'est Patrick Grand qui présente le budget des structures (se reporter aux tableaux remis en séance).

Association de Lieux de Vie Essonnien (A.L.V.E.)

Affiliée à l'U.N.F.A.M. et à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.60.85.47.68 - E-mail : alvesiege@wanadoo.fr

A noter que les comptes de résultats 2006 sont tous excédentaires. Ceci s'explique en partie par un taux d'occupation, aussi bien en accueil permanent qu'en accueil temporaire, supérieur aux prévisions et que les règlements des sommes dues aux titre de l'aide sociale des SAVS commencent à équilibrer les dépenses. L'examen des comptes 2005 par les services du Conseil général a permis de dégager des sommes importantes qui sont consacrées à la formation permanente et à financer certains investissements utiles (pièces rafraîchies dans les maisons, travaux de réfection de la toiture des Belles fontaines par exemple).

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

3 - Composition du Conseil d'administration et élection des nouveaux membres

Cette année, 4 postes d'administrateurs sont à renouveler.

5 candidatures sont présentées pour ces 4 postes :

- Monsieur Dybal Jean - Madame Gauthier Michèle - Monsieur Genest Albert - Monsieur Ramel Dominique - Docteur Simon Patrice

Après dépouillement du vote à bulletin secret, sont élus : M. Dybal, Mme Gauthier, M. Ramel, Docteur Simon.

4 - Organisation de l'association pour l'année 2007

Les projets de développement de l'ALVE ont été évoqués dans la partie rapport moral et d'activités.

Le président a été amené à préciser la position de l'ALVE par rapport au projet de maison à Corbeil.

Le Conseil général de l'Essonne a adopté un schéma départemental en faveur des personnes handicapées et, ce schéma comporte un calendrier de création réparti sur 5 années. Pour tenir compte des demandes nombreuses exprimées par les différentes associations présentes en Essonne, le Conseil général lance des appels à projets. L'appel à projets pour le handicap psychique devrait être lancé début 2008. L'ALVE représentera le projet de Corbeil actualisé (ce projet a déjà été proposé en 2005). Ce n'est que vers la fin du 1^{er} semestre 2008 que le ou les projets retenus seront connus. D'ici là, aucune certitude ne peut nous être donnée sur la recevabilité de notre dossier.

La propriété de Corbeil que l'association les Papillons blancs a vendue en 2006, correspond à un emplacement très favorable à un projet de maison. Pour ne pas perdre cette situation, un adhérent de l'ALVE (Michel Rafaitin) s'est porté acquéreur par sa société, de la propriété. Il a été convenu avec Monsieur Rafaitin que l'ALVE rachèterait cette propriété dès que le Conseil général nous en aura donné l'autorisation, si c'est bien le dossier de l'ALVE qui est retenu. Dans le cas contraire, Michel Rafaitin aurait bien sûr la libre disposition du bien. Les rapports de confiance entretenus avec Michel Rafaitin depuis les premiers projets de l'ALVE qu'il nous a aidé à mettre au jour ont présidé à cet accord amiable qui repose sur la parole donnée. Un débat a eu lieu, plusieurs interventions ont souligné le caractère militant et désintéressé de Monsieur Rafaitin et de Monsieur Depeyre, notre architecte dès le début de l'association. Une réunion sera organisée pour fixer le calendrier du projet Corbeil.

Les autres dossiers en cours concernent le projet de maison préparé avec l'hôpital de Melun sur la commune de Savigny le Temple ainsi qu'un premier contact avec les différents acteurs du Val de Marne pour un projet similaire.

Le projet de logement sera un des points forts de l'année à venir, ce dossier est difficile, les logements à caractère sociaux sont rares. Des démarches en cours seront suivies.

Le succès rencontré par Intersection parrainé par l'ALVE devrait permettre à court terme, d'ouvrir un 2^{ème} GEM à vocation culturelle.

L'assemblée approuve ce projet d'organisation à l'unanimité.

---ooo---

Association de Lieux de Vie Essonniers (A.L.V.E.)

Affiliée à l'U.N.F.A.M. et à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.60.85.47.68 - E-mail : alvesiege@wanadoo.fr

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, le président déclare ouverte
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour unique de cette assemblée concerne la présentation du règlement intérieur et les modifications des statuts.

L'importance prise par l'association nécessite que le règlement intérieur précise certains points tels que la forme de l'adhésion, la composition du conseil d'administration et son fonctionnement.

Le point principal de ces textes concerne la représentation au conseil d'administration. La répartition des sièges telle qu'elle est présentée donne une représentation majoritaire aux familles tout en introduisant une part significative réservée aux soignants, ceux-ci étant dans l'esprit de l'association, des partenaires indissociables. Les salariés adhérents de l'association se voient réserver 2 sièges au sein de ce conseil.

Au cours du débat qui a précédé le vote de ces textes, le nombre de sièges réservés aux soignants a été fortement discuté. Il semble évident que cette répartition devra être revue dans les années suivantes, les structures médicales partenaires de l'ALVE devant forcément être plus nombreuses du fait du développement des projets hors Essonne.

Cette question sera donc à nouveau à l'ordre du jour de nos prochaines assemblées.

Compte tenu de l'adoption des nouveaux textes et de leur publication auprès de la préfecture, la nouvelle répartition des sièges conduira à renouveler le Conseil d'administration dans son ensemble lors de l'assemblée générale de l'année prochaine.

Les textes sont donc proposés en l'état au vote.

Contre : 5 - abstention : 9

Les textes sont adoptés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close et les échanges se poursuivent autour du verre de l'amitié.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

A la suite de cette assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni au siège de l'association pour renouveler le bureau de l'ALVE.

La désignation des membres du bureau a été faite par vote à mains levées. Les membres élus l'ont tous été par un vote unanime.

Président d'honneur : Joël ROCHE

Président : Dominique RAMEL

Vice-présidents : Paule BREMARD - Philippe HARGOUS - Docteur Jean-Pierre KORWIN

Secrétaire : Josiane RAMEL - Secrétaire adjoint : Yvon FOUQUET

Trésorière : Michèle GAUTHIER - Trésorière adjointe : Nicole BOURDONCLE

Membres du bureau : Alain COULOMBEL - Alain DARBAS - Jean DYBAL - Jean-Claude MATHA

Le bureau ainsi désigné se réunira le jeudi 28 juin à 9h30, au siège de l'association.

La Secrétaire
 Josiane RAMEL



Le Président
 Dominique RAMEL



Association de Lieux de Vie Essonniers (A.L.V.E.)

Affiliée à l'U.N.F.A.M. et à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.60.85.47.68 - E-mail : alvesiege@wanadoo.fr